



Demander une facture a un garagiste

Par **berthelie** cathy, le 22/11/2016 à 11:27

Bonjour,

Je m'explique j'ai achete une voiture 307 Peugeot fin aout 2016 dans un garage qui m'a garanti 3 mois moteur et boite de vitesse.

Le 10/9 je tombe en panne probleme de liquide de refroidissement, j'enmene ma voiture au garagiste ou jel'ai achete, le constat tombe le joint de culasse est a change ainsi qu'un galet tendeur et une poulie d'alterneur.

Après avoir appelé plusieurs fois le garage je recupere donc ma voiture le 20/10/2016, pas spécialement de problème depuis. Mais le garagiste a chaque demande (et oui il y en a eu plusieurs) que je lui fait de m'envoyer la facture (parce que je lui avait dis de me la donner le jour ou j'ai récupérer ma voiture, mais il ne l'avais pas faite et m'a dis je vous l'envoie) me dis oui oui je vous l'envoie et je ne reçois rien, donc aucune preuve que mes travaux ont été réalise. Hors la garantie s'arrête ce 25/11/2016, est ce que je dois le mettre en demeure de m'envoyer la facture, parce que si un jour on me dis que les travaux n'ont pas été fait, qu'est ce que je pourrai faire ?

Que me conseillez vous face a ce garagiste plutôt négligeant ?
D'avance merci

Par **Visiteur**, le 22/11/2016 à 14:45

Bonjour,

Je ne pense pas que la facture doive obligatoirement être remise lorsqu'une réparation a été effectuée sous garantie (réparation gratuite).

Vous pouvez cependant essayer de demander une liste des travaux effectués au garagiste.

Par **berthelie** cathy, le 22/11/2016 à 15:31

D'accord merci, mais comment alors si je veux un jour revendre ma voiture prouver que les travaux ont ete effectué, ou meme comment etre sure que le garagiste ne m'a pas menti ?